



Mairie de La Roche des Arnauds

Inscriptions
pour la rentrée scolaire 2018/2019

Les inscriptions pour l'école des enfants nés en 2015 ainsi que des nouveaux arrivants se feront à la Mairie de La Roche des Arnauds à compter du 30 avril, tous les matins, du lundi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 9h à 12h.

Vous voudrez bien vous munir :

- ♦ *du livret de famille,*
- ♦ *du carnet de santé,*
- ♦ *du certificat de radiation pour les élèves précédemment scolarisés dans une autre école (ce document pourra être apporté plus tard).*



Une attention particulière vous est demandée quant à la propreté des enfants rentrant en petite section (pas de couches en classe ni à la sieste).

Une matinée d'intégration sera prévue pour les petites sections le jeudi 14 juin de 9h20 à 11h avec l'Association « LUDAMBULE » au gymnase de l'école maternelle.